Compte-rendu de la réunion Conseil Municipal du Miroir

Le conseil municipal s'est réuni le vendredi 04 décembre 2020 à 20h30, sous la présidence de M. Philippe Cauzard, Maire, en séance ordinaire.

Appel effectué par Monsieur le Maire :

- Philippe CAUZARD, présent.
- Éric BOULLY, présent.
- Hugues NICOLAS, présent.
- Sergine JANZEGERS, excusée, donne pourvoir à Eric BOULLY.
- Cindy COLLAS, présente.
- Aurélie DJENAIEH, excusée, donne pourvoir à Philippe CAUZARD.
- Sylvette GAUTHIER, excusée, donne pourvoir à Bernard GAUTHIER.
- Stéphanie JACOB, présente.
- Mélissa MONMAURT, absente.
- Virginie SIMONIN, présente.
- Bernard GAUTHIER, présent.
- Émilien MICHEL, absent.
- Cédric PHEULPIN, présent (arrivé à 20 heures 54 minutes).
- Romain RODOT, absent.

Philippe CAUZARD est désigné président de séance ; il précise que le quorum est atteint. Hugues NICOLAS est désigné secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance du conseil municipal du 06 novembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

• Renouvellement des membres de l'Association Foncière Rurale (AFR)

Le Maire sollicite du Conseil l'autorisation d'ajouter ce point à l'ordre du jour. Les membres acceptent.

Les membres de l'AFR sont à renouveler. Il est proposé : Philippe CAUZARD (membre de droit), Bernard PARISOT, Daniel MICHEL, Thierry BOUDIER, Emmanuel CHARVET et Benoît RODOT.

Après délibération, le conseil accepte à l'unanimité la liste proposée pour le renouvellement des membres de l'AFR.

• Tarifs location salles communales

Les Tarifs de location des salles communales sont à déterminer pour l'année 2021. Il est proposé de maintenir les tarifs appliqués pour l'année 2020.

Après délibération, le conseil décide à l'unanimité de maintenir les tarifs de l'année 2020 pour les locations des salles communales.

A titre informatif, la salle polyvalente ne peut pas être utilisée actuellement, à la suite d'un avis défavorable de la commission sécurité.

Arrivée de Cédric PHEULPIN à 20 heures et 54 minutes.

Tarifs concessions

Le tarif des concessions est à déterminer pour l'année 2021.

Après délibération, le conseil approuve à l'unanimité le maintien des tarifs des concessions actuels.

- Point travaux bâtiments communaux
 - Groupe scolaire :

La municipalité a reçu 11 réponses concernant l'appel d'offre de la maitrise d'œuvre. La société MODULART de Replonges a été retenue.

Transfert de la Mairie

Le maire sur proposition de plusieurs conseillers, soumet au vote du conseil le transfert des locaux administratifs de l'actuelle mairie aux locaux rendus disponibles par le retrait de la garderie jouxtant la salle polyvalente. Ce transfert se fera consécutivement aux travaux qui seront effectués pour la restauration de ladite salle polyvalente.

Après délibération, le conseil accepte à l'unanimité le transfert de la mairie.

Ce projet devrait être réalisé durant l'année 2022.

Procès-verbal de la séance du conseil municipal de la commune du Miroir du 04 décembre 2020

Désignation référents communaux

Lors du conseil communautaire du 16 septembre dernier, il a été décidé, dans le cadre des projets menés par la communauté de communes et afin d'associer à la réflexion les élus et les communes, de demander aux Maires de désigner des référents communaux pour la remontée des besoins et le suivi des réalisations dans les communes.

Les champs de compétence et les référents sont les suivants :

Champs de compétence	Référents communaux
Voirie	Emilien MICHEL
Assainissement	Emilien MICHEL
Eau	Éric BOULLY
Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations	Éric BOULLY
Sentiers de randonnée	Hugues NICOLAS
Scolaire	Hugues NICOLAS
Lecture publique	Hugues NICOLAS

Agents communaux

- Laura MEUNIER réintègre son poste à 100% à compter du 1er janvier 2021.
- > Renouvellement des contrats de Valérie MALIN.

A compter du 1er janvier 2021 :

Il est décidé de stagiairiser Valérie Malin concernant le temps de la pause méridienne. Il est également décidé de renouveler son contrat concernant le ménage de la mairie pour une période d'une année, à raison de 2h30/semaine.

• Publicité dans le bulletin municipal annuel

Il est proposé de permettre aux artisans, commerçants, entreprises de la commune une insertion publicitaire dans le but de soutenir l'activité locale.

Les propositions tarifaires sont les suivantes :

- ✓ 1/8ème de page : 50€ (exceptionnellement gratuit cette année)
- ¼ de page : 100€½ de page : 250€
- ✓ 1 page : 600€

Après Délibération, le conseil accepte à l'unanimité les propositions tarifaires.

Informations

- Des Arrêtés d'interdiction de stationnement sur les parkings de l'école et de la boutique seront effectués.
- > Une couche de roulement sur la RD 972 Louhans Cuiseaux sera réalisée en 2021.
- > Le conseil remercie la jardinerie des Petits Bois pour le don de fleurs.
- Le conseil remercie Justine Jaillet pour les dessins réalisés sur les fenêtres de l'école.
- ➤ Réunion SYDEL : le transformateur des Gambards sera remplacé. Un travail sur l'éclairage public et le remplacement de prises seront effectués durant l'année 2021.

• Questions diverses

- Virginie Simonin souhaite connaître la date de plantation pour les vergers. Cette dernière n'est pas encore déterminée.
- Virginie Simonin demande quel prestataire a été sélectionné pour le colis du CCAS. Il s'agit de l'épicerie Dommartinoise.

Clôture de la séance à 23h20 par le Maire, Philippe Cauzard.

Le Maire,